

E 2001 (D) 1/47

*Le Consul de Suisse à Barcelone, A. Gonzenbach,  
au Chef de la Division des Affaires étrangères  
du Département politique, P. Bonna*

L DV

Barcelone, 12 mai 1937

En annexe à votre estimée du 29<sup>1</sup> avril, vous avez bien voulu me remettre copie d'une lettre<sup>2</sup> que vous avez reçue de notre Légation, à Lisbonne, se référant à un entretien qu'eut notre Chargé d'Affaires avec l'Ambassadeur Luiz Teixeira de Sampayo, Secrétaire Général des Affaires Etrangères, concernant la délivrance de passeports aux ressortissants de cette nation résidant encore à Barcelone.

Je ne suis pas d'accord sur l'énoncé par l'Ambassadeur Sampayo, car les sujets portugais qui se sont présentés ici sont simplement de pauvres diables et, s'ils n'ont pu s'enfuir comme l'ont fait les riches Portugais, ne sont pas des gens

---

1. *Non reproduite.*

2. *Cf. N° 66.*



12 MAI 1937

157

à être emprisonnés pour le seul tort d'être pauvres. La plupart [*de ceux*] qui demandent à rentrer dans leur pays viennent en général de la campagne, ont plusieurs enfants et vu la confusion sociale et politique de la Catalogne, n'ont pas de facilités pour entrer dans les Syndicats afin de travailler et subvenir aux leurs. Ces personnes sont donc obligées de recourir à nous dans l'attente de recevoir leurs passeports et pour cette raison j'ose espérer que les administrations compétentes ne tarderont pas trop à se prononcer sur la «concession des passeports demandés qui fait l'objet d'une étude de la part du gouvernement portugais».